



Maître d'œuvre paysagiste intervenant dans les domaines des aménagements urbains et d'espaces verts

Catégorie B

Employeur : RENNES METROPOLE

Direction :

Direction de l'Espace public et des Infrastructures

Effectif : 110 agents

Leur raison d'être : La direction est constituée de 4 services : Conduite d'opération (36 agents) Maîtrise d'œuvre (45 agents) Marchés publics (16 agents) Études hydrauliques (7 agents), Mission Administration Budget (5 agents)

Service :

Le service de la Maîtrise d'œuvre, composé de 5 unités métiers (Assainissement/Réseau de chaleur/eau potable), Voirie, Eclairage Public et Signalisation lumineuse, Coordination et Paysage) est dédié aux missions d'ingénierie (MOE / assistance à maîtrise d'ouvrage, OPC) relevant de l'aménagement urbain (création / requalification d'espaces publics)

L'équipe : L'unité Paysage a pour missions la réalisation de projets en études comme en suivi de travaux (phases PRÉ / AVP / PRO / DCE / ACT / EXE / DET / AOR afin d'aménager l'espace public, sur le périmètre de la Ville de Rennes (majoritairement), ainsi que sur le territoire de Rennes Métropole)

Effectif Service : 45 agents

Vos principales missions :

1-Membre d'une équipe projet (70 %)

Réaliser les études et (ou) travaux, qui lui sont confiés dans le domaine de compétence de l'unité.

- Concevoir les éléments au stade PRE (études de faisabilité, schéma de principe, étude hydraulique, estimations)
- Concevoir les éléments d'AVP, PRO, EXE (études, plans, métrés, estimations, descriptifs) en liaison avec les dessinateurs de la Mission Dessin
- Assurer les liaisons avec les exploitants et les utilisateurs pour les besoins de l'étude technique
- Élaborer les pièces techniques des Dossiers de Consultations des Entreprises et l'analyse des offres

Le sens de ce poste :

Participer à la production technique (études et travaux) de l'équipe projet dans le domaine du paysage

(mission ACT)

- Participer à l'élaboration du processus de gestion de la qualité de sa mission
- Assurer la mission OPC (hors champs d'activités de l'unité Coordination)
- Contrôler l'exécution des prestations confiées aux entreprises, vérifier les attachements et factures
- Conduire des réunions de chantier et établir des comptes-rendus
- Assister le chef de projet pour l'organisation des opérations préalables à la réception des travaux)

2-Responsable de projet de Moe (opération mono-métier) ou chef de projet de Moe (opérations pluridisciplinaires) (20%)

- Assister le pilote de l'opération (chef d'unité) dans la mise au point de la commande (Analyse du programme, de la mission et du calendrier)
 - Piloter le projet toute la durée de l'opération (études préliminaires, AVP, PRO, ACT-DCE, ACT- AO, DET, entretien et garantie de reprise des végétaux, GPA) en prenant en compte :
 - * les besoins, exigences formulées par les exploitants, gestionnaires, utilisateurs pour la conception et réalisation des ouvrages
 - * les ajustements de programmation des études et travaux, tels que définis par le conducteur d'opération
 - Rendre compte de l'avancement et faire valider le contenu du projet par le service de la Conduite d'Opération, en fonction des points d'arrêt définis dans la commande
 - Assurer l'assistance à la passation des marchés de travaux de maîtrise d'œuvre (DCE, analyse des offres, constitution des dossiers marchés...)
 - Produire le bilan et retour d'expérience (études et travaux) par opération
- En fonction des capacités et du profil de l'agent, des missions de chef de projet d'opérations pluridisciplinaires pourraient être envisagées

3 - Membre de l'unité (10 %)

- Assister le chef d'unité dans la mise au point de la réponse aux commandes (Revue de commande : analyse

- du programme, de la mission et du calendrier)
- Alerter le chef d'unité des difficultés rencontrées
- Rendre compte de l'avancement des projets dont il a la charge et des recalages de planning convenus avec la maîtrise d'ouvrage
- Assister le chef d'unité dans la construction des bases économiques et techniques
- Proposer et organiser des formations des agents de la DEI dans les domaines permettant d'acquérir une vision systémique de la ville, comme l'écologie et le développement durable (écologie du paysage, fonctionnement des écosystèmes, services écosystémiques, biodiversité, permaculture urbaine...)
- Participer aux groupes de réflexion, colloques, formations, sur l'ingénierie urbaine à dominante paysage, espaces verts, nature en ville, désimperméabilisation des sols...
- Participer à l'élaboration d'une méthodologie de l'analyse d'un site en amont des projets afin d'aborder l'aménagement sous l'angle de la création d'écosystèmes fonctionnels et résilients
- Suivre l'actualisation des prescriptions réglementaires concernant la gestion des milieux naturels et l'usage des espèces végétales (espèces invasives, espèces protégées, évolution des normes phytosanitaires, ravageurs et maladies ...)
- Proposer et expérimenter des stratégies d'aménagement novatrices, qui confèrent à l'espace public une dimension singulière et contemporaine (ex. développement du 1% artistique, réinterprétation des modes de production tels que la permaculture en lien avec le contexte urbain).

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Savoir travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire sur de projets d'aménagement variés

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- BAC +2 BTS Aménagements Paysagers, Licence Professionnelle Aménagements Paysagers
- ➔ Connaissances en :
 - conception et analyse urbaine et paysagère
 - écologie (dynamiques des milieux naturelles et des logiques de développements/dynamique d'évolution des écosystèmes) et en écologie urbaine (spécificités des milieux, influences des pressions humaines sur les milieux naturelles...)
 - des essences végétales et de leurs modalités d'adaptation au

contexte urbain, péri-urbain, rural.

- phyto-sanitaires et techniques alternatives (maladies, ravageurs...)
- techniques liées aux métiers de la conception paysagère (voirie, réseaux, éclairage, ouvrage de structure et soutènement ...),
- aspects réglementaires concernant la protection du paysage et la gestion de l'espace public
- Maîtriser le dessin technique : CAO, DAO : logiciel de gestion des marchés publics (module Marcodevis), Excel, Word, Autocad, logiciels de modélisation de terrain (COVADIS-Structurb).
- Facilités pour réaliser les rendus des phases PREliminaires

(diagnostic, esquisses, perspectives, croquis, élévations, coupes...): Capacités de rendus manuels et d'usage des logiciels de dessin type Illustrator, photoshop, in design et sketchup.

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Connaissances en marchés publics (rédaction des pièces techniques)
- Utiliser des outils internes de programmation (Visualprojet), et constitution des pièces techniques et suivi des marchés (Marco Web)

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 37,5 h – (+ 15 jours de RTT) Ouverture et fermeture du site : 7h30 à 18h30 – Plages fixes de travail : 9h – 12h et 14h – 17h) – Pause déjeuner : 45 min minimum

Lieu de travail : Bd Laënnec – Rennes

Matériel(s) à disposition : Un ordinateur portable + 1 téléphone

Missions de suppléance : Un quota minimum de présence

Télétravail : oui – Maximum 2 j/semaine

Autres : Autres.

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : Technicien

Parcours : 2

Éléments complémentaires de rémunération : Détailler ici les éléments complémentaires de rémunération.

N° du poste : 11019

Date de mise à jour de la fiche de poste : 01/07/2024